

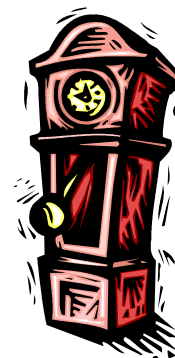
Les horaires de l'école :



LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI :

Le matin : de 8h40 à 11h50
(ouverture de l'école à 8h30 – *en élémentaire une surveillance est exercée à partir de 8h10*)

L'après-midi : de 13h30 à 16h35
(ouverture de l'école à 13h20)



MERCREDI et SAMEDI :

Mercredi : pas de cours

Samedi : pas de cours

Les enfants de CP au CM2, avant le début des cours, sont accueillis sur la cour arrière. Aux heures de fin de cour, ils peuvent sortir par la rue des écoles ou par le haut de la cour (accès vers la maternelle).

Pour les enfants de maternelle : Afin d'offrir le meilleur accueil des enfants et la meilleure sécurité, les modalités d'accueil des enfants de maternelle sont les suivantes :

- + De 7h00 à 8h30 : accueil des enfants par le service de la garderie périscolaire (informations sur la garderie voir plus loin).
- + De 8h30 à 8h40 : l'accueil pour les élèves de petite, moyenne, grande sections se fera dans les classes par les enseignantes.
- + Les cours commencent à 8h40. Tous les enfants doivent donc être arrivés pour 8h40.
- + Pour la sécurité des enfants, les portes d'entrée seront verrouillées dès 8h45.

- + Pour les enfants mangeant à la maison, l'accueil commencera à partir de 13h20 jusqu'à 13h30. Les enfants de PS et MS seront à déposer en salle de sieste et les élèves de GS sur leur cour de récréation. Pour la sécurité des enfants, les portes d'entrée seront verrouillées dès 13h35.

- + A 11h50 et à 16h35, les élèves sont à reprendre directement dans les classes auprès des enseignantes.

- + Afin de ne pas perturber la fin des cours et le transfert des enfants vers la cantine ou la garderie, il est demandé à tous les parents des élèves d'attendre le signal du personnel de l'école avant de rentrer dans les couloirs.

Les services de garderie et l'aide aux devoirs :

Une garderie municipale est assurée dans les bâtiments de l'école maternelle, Allée Verte.

Elle est ouverte de 07h00 à 19h00.

Afin de pouvoir la fréquenter, il est impératif d'avoir rempli un dossier d'inscription qui est à retirer au secrétariat de l'accueil de loisirs (Ty-Colo,



allée du chemin de Fer, 29290 Saint-Renan – 02 98 84 91 95)

La facturation de ce service est assurée par la mairie de Saint-Renan. (Tarif voir plus loin)

D'octobre à mai, la garderie propose pour les enfants du CP au CM2, un temps d'accompagnement scolaire pour travailler les devoirs, les lundis et les jeudis.

Les tarifs :

07h00 – 07h25	0,90 €
07h5 – 07h50	0,90 €
07h50 – 08h20	0,90 €
16h30 – 17h00	1,05 €
17h00 – 17h30	1,05 €
17h30 – 18h00	1,05 €
18h00 – 18h30	1,05 €
18h30 – 19h00	1,05 €



Entrée de la garderie

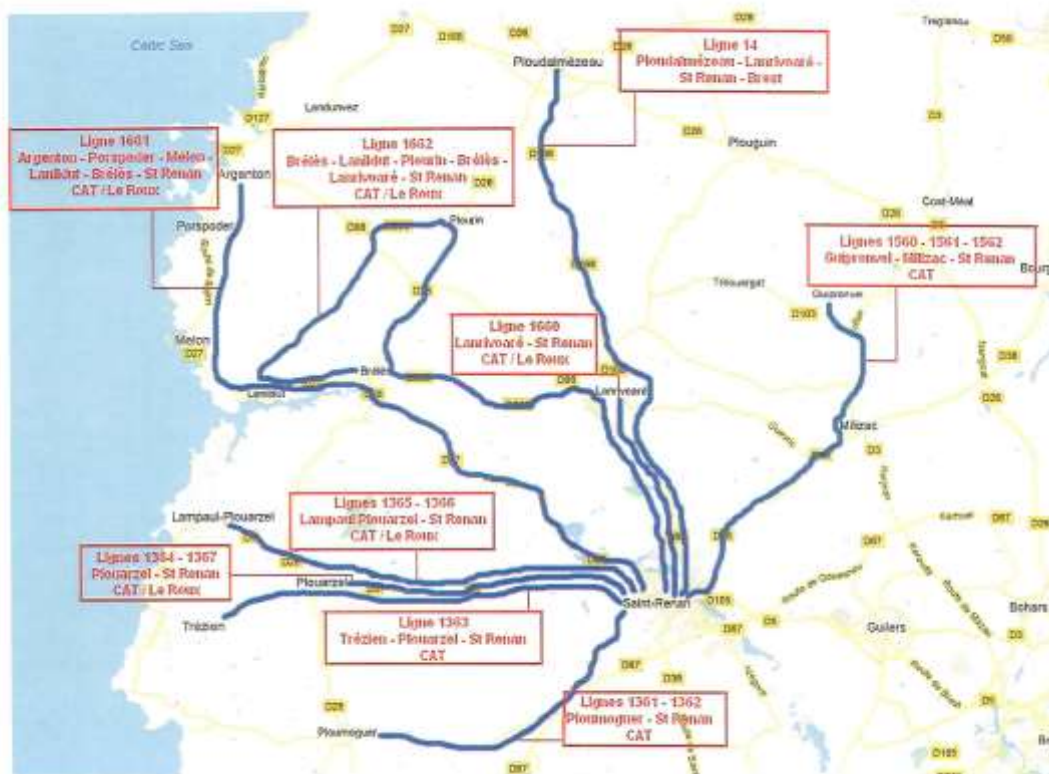
Les frais de garderie sont déductibles des impôts jusqu'aux sept ans de l'enfant. Penser à garder vos factures.

Transport scolaire :



Transport scolaire possible sur Saint-Renan et toutes les communes voisines (voir carte)

Pour les inscriptions, prendre contact auprès du transport ou de la mairie.



Cantine :

L'ensemble des repas est préparé sur place dans les cuisines du collège Saint-Stanislas. Il n'y a pas de réservation à faire au préalable.

Les enfants qui mangent à la cantine le signalent à leur enseignant le matin en arrivant (ou les parents en maternelle).

Les repas des élèves de PS, MS, GS et CP sont servis à la cantine, allée verte (12h00 : élèves de PS et de MS – 12h35 : élèves de GS et de CP).



Les repas des élèves de CE1, CE2, CM1 et de CM2 sont servis au self du collège Saint-Stanislas. (11h55 : élèves de CE1 – 12h00 : élèves de CE2 – 12h05 : élèves de CM1 et de CM2).

Le coût du repas pour les enfants de Saint-Renan est de 4 euros (ou de 4,20 euros pour les enfants des autres communes). Les enfants renanais bénéficient d'une remise de 0,20 € (subvention municipale) pour tous les enfants, de 10% par enfant pour les familles de 3 ou plus et d'aide selon le quotient familial (quotient \leq 600 euros).

Les repas consommés seront facturés par le secrétariat de l'école. Il n'y a pas de fonctionnement au ticket.

Pour tous les enfants de l'école sont établis à travers le pointage d'une carte individuelle à l'entrée de la cantine et du self.

Dans les circulaires qui vous seront remis le premier jour d'école, vous trouverez une circulaire ALLERGIES ALIMENTAIRES que vous voudrez bien remplir et transmettre rapidement à l'école. Elle sera transmise au gestionnaire de la cantine en cas d'allergies ou de régime.



Le collège :



Le collège Saint-Stanislas est le collège partenaire et complémentaire de l'école Notre-Dame de Liesse. Le collège et l'école font partie du réseau de l'Enseignement Catholique du Finistère.